

## Approvisionnement en protéines de l'UE Un défi de taille

**L'Union européenne est le deuxième importateur mondial de graines de soja, derrière la Chine, et le premier de tourteau. Le déficit en protéines pour l'alimentation animale appelle le développement d'une offre locale de matières premières riches en protéines. Ce dernier reste soumis aux contraintes économiques et au réglage adéquat des politiques agricoles et environnementales**

Un bilan de la Commission européenne établit l'apport en protéines pour l'alimentation animale des principales catégories de matière premières et leur dépendance à l'importation (données de 2016-17).

Les céréales (155 Mt) constituent 34% de l'apport pour un taux d'autosuffisance de 89%. Le poste « graines et tourteaux d'oléagineux », avec 51,5 Mt domine le bilan avec 52% des protéines consommées. Le soja couvre plus du quart des besoins (27%), avec un taux d'autosuffisance de 8% seulement. La récolte européenne a atteint en 2016 près de 2,5 Mt, soit 1,2 Mt de protéines pour une consommation totale de protéines de soja (graines et tourteaux) avoisinant les 14 millions de tonnes.

Les autres sources occupent un moindre rang : coproduits des céréales, 7%, protéagineux, 2%, protéines animales (produits laitiers et farines de poisson) pour 2%.

### Le colza défie le soja

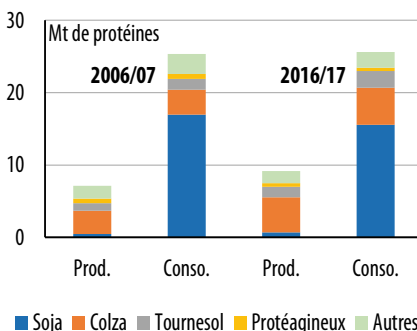
Le bilan, prenant en compte graines et tourteaux d'oléagineux, protéagineux et autres

#### Importations de sources protéiques par l'UE à 28 : Principaux flux en 2016

1000 tonnes	Graines	Tourteau
<b>Soja</b>	14 589	20 178
Brésil	5 729	7 918
Argentine	244	9 766
Paraguay	955	1 303
Etats-Unis	4 969	187
Canada	1 072	-
Ukraine	632	-
<b>Colza</b>	4 979	270
Australie	3 117	-
Ukraine	1 008	-
Canada	762	-
<b>Tournesol</b>	734	3 363
Ukraine	-	2 111
Moldavie	287	-
Russie	-	642
Argentine	-	499

Graines : campagne 16/17 (juillet à juin) ;  
Sources : Commission européenne, Oil world

#### Bilan matières riches en protéines de l'UE



Source : Ifip d'après Terres Univia. UE à 28

produits riches en protéines montre un taux de couverture des besoins par la production européenne de 36% en 2015/16. Ce taux était de 28% dix ans auparavant.

La croissance de la production de colza, tirée par la production de biodiesel issu de l'huile, et, dans une moindre mesure, de tournesol a contribué à cette amélioration avec une hausse de 51% et 40% respectivement sur la période. La production de soja a augmenté de moitié, mais représente des volumes moindres. En revanche les productions de protéagineux (pois, féverole..) ont perdu 22% de leur volume en production. La part du soja (graines et tourteaux) s'est tassée, de près de 67% à 61%, en équivalent protéines. Mais la production de l'UE ne couvre en 2015/16 que 4,5% des besoins. Pour le soja comme pour le pois, une part importante des récoltes européennes est utilisée directement dans l'alimentation humaine.

### Le réservoir sud-américain

Le Brésil joue un rôle central dans les approvisionnements en graines de soja, ainsi que les Etats-Unis. Il vient au second rang après l'Argentine pour les tourteaux. Le bilan « graines de colza » de l'UE fait largement appel aux importations de graines (Australie, Ukraine). Les importations de tourteaux de tournesol se sont accrues, bénéficiant de l'offre conséquente de l'Ukraine qui triture toute sa production.

La demande d'aliments non-OGM et les disponibilités limitées de produits alternatifs nécessitent des importations de tourteaux non-OGM pour 2,4 à 3,6 Mt incorporés

dans les aliments composés, soit entre 10% et 15% du tourteau de soja utilisé (Estimations FEFAC, 2015). Ces approvisionnements posent la question de la vulnérabilité face aux sources (Brésil essentiellement, mais aussi Inde...).

### Opportunité et contraintes

Le déficit en soja non-OGM a suscité l'initiative « soja du Danube » pour développer la culture en garantissant une offre locale, « non OGM », en Allemagne, au sud-est de l'UE et en Ukraine. Par ailleurs, la demande sociale, les stratégies de différenciation des distributeurs pour couvrir certains segments de marché ont conduit à la mise en place d'une démarche « soja responsable » par les fabricants d'aliments. Cette dernière certifie un approvisionnement, en Amérique du Sud principalement, selon des critères de durabilité, la non-déforestation notamment.

Les ministres de l'Agriculture se sont engagés en faveur de la promotion d'une offre de légumineuses, dont le soja. Les règles de la PAC (diversification des cultures, critères écologiques et aides couplées à ces productions) sont un levier favorable à ces cultures protéiques, mais leur impact sur la production dépend de la cohérence des mesures d'application nationales.

L'évolution de la politique énergétique n'est en revanche pas favorable à la culture d'oléagineux dans l'UE. La nouvelle directive sur les énergies renouvelables, et jusqu'en 2020, plafonne en effet la production de biocarburants issus des cultures européennes, en premier lieu de colza, sur la base de critères environnementaux.

La réouverture aux porcs et volailles du gisement de protéines animales transformées (PAT), issues de l'abattage-découpe, semble à ce jour peu envisageable. L'utilisation de farines d'insectes (désormais autorisées pour les poissons) sera-t-elle à moyen terme un élément du « puzzle protéines » pour l'alimentation animale européenne ?

**Hervé Marouby**

herve.marouby@ifip.asso.fr